
Versement des frais d'inscription

Date de l'événement : Mardi, 15 Décembre, 2020

Le Responsable de dossier national des IXes Jeux, en étroite collaboration avec les ministères concernés de son État, s'assure du versement des frais d'inscription à la 9e édition des Jeux de la Francophonie.

La Direction du CIJF vérifie que le versement a bien été effectué.

Téléchargez le formulaire 5 - à compléter et à transmettre par courriel à gro.einohpocnarf@taifjic [1].

Clôture le : 15 décembre 2020

URL source: <https://jeuxarchives.francophonie.org/cijf/agenda-cijf/versement-frais-dinscription>